



COMMUNIQUE DE PRESSE

Yannick PREBAY prend la direction de la délégation Rhône-Alpes de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à Lyon

Yannick Prebay a été nommé directeur de la délégation régionale de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au 1^{er} mai 2015, délégation installée à Lyon. Il succède à Nicolas Chantepy, désormais directeur général adjoint de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Ingénieur des ponts, des eaux et des forêts, polytechnicien, Yannick Prebay était depuis 2011 directeur des données, redevances et relations internationales à l'agence de l'eau. Durant ces 3 dernières années, il a refondé la politique fiscale de l'agence, développé la valorisation grand public de l'expertise de l'agence en termes de données (publication annuelle du rapport sur l'état des eaux, applications smartphone Qualité Rivière et Qualité Méditerranée...) et assuré l'essor de la coopération internationale.

Avant de travailler dans le monde de l'eau, il avait en charge le recyclage des déchets au sein de la direction générale de la prévention des risques au ministère de l'écologie.

La délégation Rhône-Alpes de l'agence de l'eau met son expertise et ses financements au service des collectivités et des acteurs économiques pour permettre la réalisation de projets pour l'eau sur les territoires de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Rhône et de la métropole de Lyon, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ain, de l'Ardèche et d'une partie de la Loire.

Yannick Prebay se fixe 3 priorités pour Rhône-Alpes : lutter contre les fuites dans les réseaux d'eau potable, réconcilier gestion écologique de la rivière et prévention des inondations en accompagnant la mise en place de la compétence GEMAPI* et reconquérir la qualité des eaux des captages d'alimentation en eau potable.

**Compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations créée par la loi métropole du 27 janvier 2014*

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat dédié à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. L'agence de l'eau emploie 380 personnes et dispose d'un budget annuel d'environ 500 millions d'euros.

Contact presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr

